



monsénior
par Pas-de-Calais habitat



DOSSIER DE PRESSE

SEPTEMBRE 2026

ACCOMPAGNER LES AÎNÉS DANS UN LOGEMENT INCLUSIF ET DURABLE



INTRODUCTION

Selon le dernier rapport de la «Mission inter-inspections relative aux diverses formes d’habitat partagé adaptées au vieillissement » paru en mai 2026, **le nombre de personnes âgées en perte d’autonomie devrait continuer à augmenter jusqu’aux années 2050, pour atteindre près de 2,8 millions, soit environ 700 000 personnes supplémentaires par rapport à 2021.**

Face à ce vieillissement croissant de la population, le logement des seniors constitue un enjeu majeur de société.

En 2026, les personnes de 60 ans et plus représentent désormais 28,1% de la population du Pas-de-Calais, contre 26,8% en 2023. Le département, longtemps considéré comme l’un des plus jeunes de France hors Île-de-France, connaît aujourd’hui un vieillissement accéléré de sa population.

À l’horizon 2030, le nombre de personnes de plus de 60 ans devrait dépasser celui des moins de 20 ans. Les seniors représenteront alors près de 29% de la population départementale.

Cette évolution démographique soulève **de nombreux défis, notamment en matière de logement adapté et d’accompagnement spécifique** pour cette tranche de la population.

En effet, 74% des Français souhaitent rester chez eux le plus longtemps possible.

En tant qu’acteur clé du logement social dans le département, Pas-de-Calais habitat a pour mission de garantir aux aînés un cadre de vie sécurisé, confortable et convivial, tout en favorisant leur autonomie et leur inclusion sociale. Et il s’engage pleinement dans cette dynamique **en proposant des solutions innovantes.**

Parmi les initiatives proposées, le bailleur se distingue par **une offre de logements spécifiques, un accompagnement personnalisé et des services de proximité** qui visent à améliorer le quotidien des résidents.

Son approche se fonde sur une écoute attentive et une collaboration étroite avec les acteurs locaux.

En répondant aux défis posés par le vieillissement de la population, Pas-de-Calais habitat réaffirme son engagement en faveur d’un logement social inclusif et solidaire, respectueux des parcours de vie de chacun.

Afin de rendre plus lisible l’ensemble de son offre dédiée aux personnes âgées, Pas-de-Calais habitat déploie **la marque « MONSENIOR par Pas-de-Calais habitat ».**

Cette identité **regroupe les services existants et futurs : ligne seniors, visites de courtoisie, ateliers de prévention, accompagnement à domicile et dispositifs de veille sociale.**

Elle permet aux locataires et à leurs proches d’identifier plus facilement les solutions proposées par l’Office.

SOMMAIRE

Les seniors au cœur de la politique départementale	1
Une pierre à l'édifice des solidarités humaines	1
En quelques chiffres	2

Les dispositifs proposés par Pas-de-Calais habitat 3-18

Les béguinages : un habitat inclusif pour les seniors autonomes	3-5
L'adaptation des logements	6-7
Favoriser le maintien à domicile avec la Carsat Hauts-de-France	7-8
Optimiser l'ergonomie des logements	9
Défi autonomie seniors : des actions de prévention santé	10
Une ligne téléphonique dédiée aux seniors	11
Rassurer et protéger les personnes âgées	12

Des services de proximité innovants 13-16

Territoire Artois-Gohelle : une aide à domicile gratuite avec Domartois	
Territoire d'Arras : « Vis ma vie » pour accompagner au retour à l'emploi	
Territoire Côte d'Opale et Audomarois : des associations et des habitants mobilisés	
Artois-Gohelle-Arras et Béthune-Bruay : le projet Santé avec la CPAM	

Des collaborateurs de proximité formés au vieillissement	17
L'accompagnement des collaborateurs de Pas-de-Calais habitat	18

Les dispositifs de solidarité du département 19

Les seniors au cœur de la politique départementale

La loi positionne le Département du Pas-de-Calais comme chef de file des solidarités.

Être solidaires, c'est un choix qui se concrétise par la promotion d'une société dans laquelle chacun(e) est reconnu(e) à sa juste valeur.

C'est un choix qui se manifeste en étant aux côtés de toutes et tous.

C'est également une obligation de garantir la qualité de vie par un accompagnement à chaque étape de la vie.

C'est un devoir collectif, de se fédérer pour développer toutes les solidarités, en s'appuyant sur des professionnels, engagés au quotidien, en mobilisant des partenaires.

Ce rôle suppose aujourd'hui de se donner les moyens de répondre aux besoins de chacun(e), quelles que soient les situations.

C'est dans ce contexte que le Département a développé 4 défis pour les solidarités humaines :

- Pour une société qui reconnaît la place de chacun
- Aux côtés de chacun dans les moments de fragilité
- Garantir la qualité de vie dans l'accueil et l'accompagnement des personnes
- Fédérer pour développer les solidarités



Retrouvez le Pacte des Solidarités humaines du Département du Pas-de-Calais



Une pierre à l'édifice des solidarités humaines

Pas-de-Calais habitat, Office Public de l'Habitat, met en œuvre le projet politique délibéré par le Conseil d'administration faisant écho au Pacte des Solidarités humaines du Département.

Ainsi, parmi les orientations stratégiques de l'Office pour la période 2021 à 2027, le développement de solutions adaptées au vieillissement de la population figure parmi les axes prioritaires.

La problématique du manque de logements adaptés aux seniors est devenue une question sociale majeure en France, appelée à s'intensifier dans les prochaines années.

L'Office contribue à apporter sa pierre à l'édifice en réalisant de manière concrète une partie des engagements de solidarité liés au droit au logement pour tous.

Il oeuvre à proposer un cadre de vie paisible en lien avec les collectivités territoriales.

Pas-de-Calais habitat définit un « senior » comme une personne âgée, à partir de 65 ans, sortant d'une période d'activité, qu'elle soit professionnelle ou non.

Selon le degré d'autonomie, l'âge peut être ramené à 60 ans.



En quelques chiffres

Au 1^{er} janvier 2026, la France compte 69,1 millions d'habitants, contre 68,4 millions en 2023. Le vieillissement de la population se poursuit : 22% des Français ont désormais 65 ans ou plus, soit une proportion presque équivalente à celle des moins de 20 ans. Pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, le solde naturel est devenu négatif en 2025, illustrant l'ampleur des mutations démographiques à l'œuvre.

Selon les projections démographiques, la part des personnes âgées continuera d'augmenter dans les prochaines décennies. Cette évolution constitue un enjeu majeur pour les politiques publiques, notamment en matière d'habitat, d'autonomie et d'accompagnement du vieillissement.

Le département du Pas-de-Calais compte 1,45 million d'habitants. Longtemps considéré comme l'un des départements les plus jeunes de France, il est aujourd'hui lui aussi confronté au vieillissement de sa population. Les personnes âgées de 60 ans et plus représentent désormais 28,1% de la population départementale.

Le nombre total d'occupants dans le parc de Pas-de-Calais habitat s'élève à 79 257 locataires, dont 12 695 ont plus de 65 ans, ce qui représente 16% des locataires par rapport à l'ensemble des logements occupés.



La très grande majorité des Français exprime le souhait de rester à leur domicile en cas de perte d'autonomie (74% selon une étude de la DREES publiée en septembre 2025). Cette aspiration conforte les politiques de maintien à domicile et d'adaptation des logements.

Le Pas-de-Calais reste également marqué par d'importantes fragilités sociales. La précarité énergétique et les situations d'habitat dégradé constituent des facteurs aggravants de perte d'autonomie pour les personnes âgées. Ces enjeux renforcent la nécessité d'agir simultanément sur la qualité du logement, l'accompagnement social et la prévention afin de permettre aux seniors de vivre dans un environnement adapté, sécurisé et favorable au maintien de leur autonomie.



74%
des Français
souhaitent vieillir
à domicile

28,1%
des habitants du
Pas-de-Calais ont plus
de 60 ans

22%
des seniors du
département auront plus
de 80 ans en 2030

16%
des locataires de
Pas-de-Calais habitat
ont plus de 65 ans

Sources : données issues à la fois de l'INSEE, de la DREES, du Département du Pas-de-Calais et du DIPP de Pas-de-Calais

Les béguinages : un habitat inclusif pour les seniors autonomes

Depuis 2001, afin d'apporter **un habitat de qualité adapté aux besoins des populations dites âgées ou à mobilité réduite**, Pas-de-Calais habitat a conçu et développé une offre locative de type béguinage.

Les béguinages réalisés par Pas-de-Calais habitat proposent aux habitants **un vrai projet de vie pour des personnes âgées, seules ou en couple. C'est une solution sur mesure pour les seniors.**

C'est **permettre à ceux qui ne souhaitent plus vivre à leur domicile d'évoluer dans une résidence à la fois adaptée mais aussi sécurisée, sans pour autant intégrer un établissement pour personnes âgées.**

Situé en cœur de ville ou de village, **à proximité des commerces et des services**, ce type d'habitat se compose **le plus souvent d'une dizaine de maisons disposées autour d'un espace central verdoyant et piétonnier**, lieu de rencontre entre les résidents.



L'intérieur du logement est pensé pour faciliter la vie quotidienne, avec **des équipements adaptés tels que de larges ouvrants, des prises en hauteur, une salle de bain ergonomique, des volets roulants électriques et de grandes surfaces** afin de permettre la circulation des personnes à mobilité réduite.

De plus, **Pas-de-Calais habitat accompagne le développement de collectifs d'habitants dans plusieurs béguinages, à Avion par exemple**, afin de lutter contre l'isolement et favoriser les solidarités de proximité. La participation citoyenne est fortement encouragée.

Notre politique senior 2026 prévoit une réflexion sur l'évolution du modèle de béguinage afin de renforcer la mixité intergénérationnelle, le lien social et l'attractivité du patrimoine.

"Nous nous connaissons tous au sein de la résidence, il y a une très bonne entente et on s'entraide. Je n'aime pas la solitude, c'est pour ça que j'ai choisi de vivre dans un béguinage."

Mme Lequeux, locataire à la Résidence «Les Jardins d'En Bas» à Dainville

Chiffres clés

- 12 695 locataires Pas-de-Calais habitat (16%) ont plus de 65 ans
- 65 béguinages soit 1007 logements sont répartis dans le département
- En 2025, 4,54 M€ ont été consacrés à des travaux d'adaptation (seniors + PMR)



Ville	Nombre de béguinages	Nombre de logements	Ville	Nombre de béguinages	Nombre de logements
Achicourt	4	62	Ferques	1	10
Acq	1	10	Fouquières-lès-Lens	1	18
Adinfer	1	16	Hermies	1	12
Agy	1	4	Izel-lès-Équerchin	1	10
Annay-sous-Lens	1	13	Libercourt	1	40
Anzin-Saint-Aubin	1	15	Liévin	9	146
Attin	1	9	Loos-en-Gohelle	2	28
Auchy-les-Mines	1	16	Lumbres	2	26
Avion	2	50	Mazingarbe	1	15
Bailleul-Sir-Berthoult	1	12	Montigny-en-Gohelle	2	25
Beaumetz-lès-Loges	1	8	Norrent-Fontes	1	5
Beaurains	1	13	Outreau	2	30
Billy-Berclau	1	22	Palluel	1	11
Bully-les-Mines	1	27	Rouvroy	1	12
Bucquoy	1	20	Sains-en-Gohelle	1	21
Cambrin	1	20	Saint-Laurent-Blangy	1	33
Courcelles-lès-Lens	2	55	Saint-Pol-sur-Ternoise	1	20
Courrières	3	46	Thélus	1	22
Croisilles	2	26	Tilloy-lès-Mofflaines	1	10
Cuinchy	1	5	Villers-Brûlin	1	12
Dainville	1	14	Vitry-en-Artois	2	20
Enquin-les-Mines	1	8	Wizernes	1	10
			TOTAL*	65	1007

*Chiffres au 31/12/2025



Le label Béguinage du Département du Pas-de-Calais

Depuis 2014, le Département du Pas-de-Calais a engagé une démarche de labellisation des béguinages de son territoire, représentant une solution alternative pour les personnes âgées, conciliant logement privatif et sécurisation du cadre de vie.

Le label apporte des garanties quant à la prise en compte des besoins de la personne en perte d'autonomie. Il a comme ambition d'harmoniser une offre de logements adaptés sur la base d'un socle commun : **accessibilité, adaptation, sécurisation, lien social et développement durable.**

Une modernisation du label béguinage est envisagée afin d'intégrer les nouveaux enjeux du vieillissement et de l'adaptation des logements.

Le label établit un cahier des charges strict :

1. L'aménagement des accès extérieurs aux personnes à mobilité réduite et aux personnes handicapées ainsi que des aménagements

collectifs (cour commune, salle de convivialité, bancs, etc.)

2. L'adaptation du logement (portes larges, prises électriques accessibles aux fauteuils roulants, barres de maintien dans les toilettes et la salle de bain, douche ras-du-sol, volets roulants électriques ou manivelles accessibles aux personnes handicapées, etc.)
3. Un habitat avec une performance énergétique
4. La sécurisation
5. La connexion avec l'offre de services et de soins locaux
6. Le développement du lien social

Outre les aspects d'accessibilité et de sécurité, ce label s'attache particulièrement à la mise en place d'un projet social par résidence.

Pas-de-Calais habitat compte **18 béguinages labellisés sur l'ensemble du département.**



L'adaptation des logements

Après de nombreuses années dans son logement, il est difficile d'imaginer le quitter quand des problèmes de santé surgissent.

Pour permettre aux personnes âgées d'y rester et bien-vieillir à domicile, Pas-de-Calais habitat procède aux adaptations nécessaires portant sur des aménagements intérieurs afin de garantir une meilleure ergonomie du logement :

- **Travaux de confort** : remplacement systématique des baignoires par des douches sécurisées, pose de barres d'appui et motorisation des volets.
- **Accessibilité et sécurité** : installation d'ascenseurs dans les collectifs de plus de 20 logements, vidéophonie et éclairage renforcé.
- **Innovation** : expérimentation de capteurs de chutes et de chemins lumineux.



Dans le cadre de sa politique senior, Pas-de-Calais habitat a réalisé, **en mars 2026, un diagnostic de l'accessibilité de son patrimoine collectif** afin d'identifier **les résidences les plus favorables au maintien à domicile** des personnes âgées ou à mobilité réduite. Cette analyse a porté sur **25 805 logements collectifs**, soit 99,18% du parc étudié. Elle révèle que **34,2% des logements, représentant 8 832 habitations, sont déjà accessibles depuis l'espace public jusqu'à la porte du logement**. Par ailleurs, l'étude met en évidence un potentiel d'amélioration important : **3 855 logements supplémentaires, répartis dans 605 résidences, pourraient être rendus accessibles** grâce à des aménagements portant uniquement sur les accès extérieurs. **Le taux de logements accessibles pourrait ainsi atteindre 49,1% du parc collectif**, soit près d'un logement sur deux. Ces résultats constituent un outil précieux pour orienter les attributions, prioriser les investissements d'adaptation et développer une offre résidentielle toujours plus adaptée au vieillissement de la population.

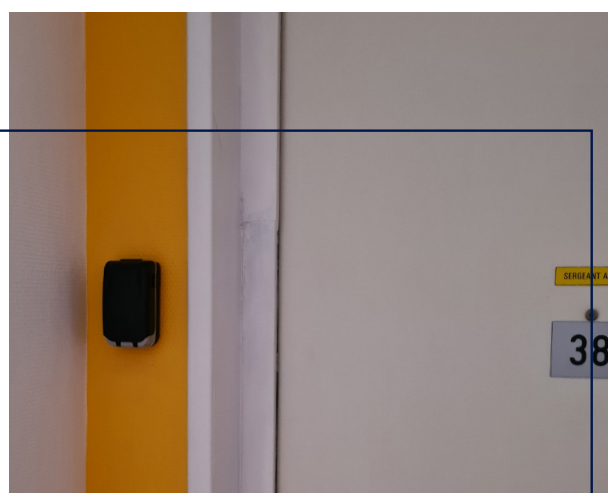
Montant des investissements réalisés (seniors et PMR)					
2020	2021	2022	2023	2024	2025
3,73 M€	4,69 M€	4,57 M€	4,62 M€	3,53 M€	4,54 M€



D'autres travaux sont également réalisés afin de faciliter les accès aux bâtiments, comme des **rampes d'accès avec une pente accessible aux personnes en fauteuil roulant**.



Des travaux d'accessibilité aux résidences avec **l'automatisation de l'ouverture des portes d'accès** peuvent être également entrepris. C'est le cas pour les immeubles Beethoven, Fauré et Verdi à Outreau.



La pose de boîtes à clés aux portes palières permet aux auxiliaires de vie et aux professionnels de santé d'accéder au domicile des locataires grâce à un code d'accès.

Favoriser le maintien à domicile avec la Carsat Hauts-de-France



Lauréat de l'appel à projets de la Carsat « Soutien à l'autonomie des locataires du parc social », Pas-de-Calais habitat a déployé des visio-sonnettes connectées dans 90 logements, dont 51 sur le territoire de Lens et 39 sur celui d'Arras. Cette opération, représentant un investissement de 49 725 €, a bénéficié d'un soutien financier de la Carsat à hauteur de 11 563 €, complété par 40 802 € de dégrèvements et 2 331 € de fonds propres.

Véritable outil de prévention, la visio-sonnette connectée contribue à renforcer la sécurité et le confort des seniors en leur permettant d'identifier leurs visiteurs et de communiquer avec eux sans avoir à se déplacer jusqu'à la porte. En limitant les déplacements précipités, elle réduit les risques de chute au domicile, tout en offrant une protection supplémentaire face au démarchage abusif.

Grâce à sa politique en faveur des seniors, Pas-de-Calais habitat a été lauréat de l'appel à projet 2023 de la Carsat intitulé « Soutien à l'autonomie des locataires dans le parc social ».

Le projet se déploie sur deux axes principaux :

- **Accompagnement social (8 328 euros de subvention)** : mise en place d'un « service de courtoisie » pour 78 locataires de plus de 55 ans à Saint-Nicolas-lez-Arras et Saint-Laurent-Blangy. Ce service permet de recenser les besoins et d'orienter les locataires vers les partenaires locaux.
- **Aides techniques (39 000 euros de subvention)** : installation d'équipements de « niveau 1 » (barres de maintien, rehausseurs de toilettes, détecteurs de monoxyde de carbone, chemins lumineux). Ces travaux sont sans surcoût de loyer pour les bénéficiaires.

Les services de courtoisie, une détection des besoins

Dans le cadre du contrat de ville de la Communauté Urbaine d'Arras et de sa convention d'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) ainsi que du partenariat avec la Maison du Département et de la Solidarité de l'Arrageois, Pas-de-Calais habitat a mis en place **un service de courtoisie destiné aux seniors isolés de plus de 55 ans**. Lancé en 2022 à St-Nicolas-lez-Arras puis étendu à Saint-Laurent-Blangy, ce service permet de **créer du lien avec les locataires âgés** et de leur présenter l'offre globale de l'Office et des partenaires locaux en matière d'accompagnement et de maintien à domicile.

Lors de sa visite, la responsable d'agence de Pas-de-Calais habitat établit un premier contact avec le locataire, recueille ses besoins quant à l'usage du logement et présente l'éventail des dispositifs grâce à une plaquette d'information. Tous les trois mois, un comité de suivi réunissant les partenaires - le Centre social de la Ville, la Maison des Solidarités et Pas-de-Calais habitat - évoque les situations rencontrées et propose des solutions d'accompagnement. Situés en pied d'immeubles, ces organismes apportent un service de proximité.

En répondant à l'appel à projets de la Carsat, Pas-de-Calais habitat a souhaité élargir son service de courtoisie aux locataires situés hors des Quartiers Prioritaires de la Ville. En complément, il permet à l'Office d'obtenir un financement pour adapter ses logements.

L'installation d'aides techniques, une adaptation des logements

Les déplacements dans le domicile ou encore l'accès aux sanitaires peuvent être facilités au quotidien par de petits équipements.

Ils consistent en la fourniture et la pose :

- d'un rehausseur de toilette
- d'un chemin lumineux (détecteurs LED de la chambre au couloir en prévention des chutes)
- d'une barre de maintien
- d'un détecteur de gaz lié à l'utilisation d'une gazinière

Dès qu'une visite de courtoisie est effectuée, le prestataire Logista Hometech intervient entre 15 jours et 1 mois pour l'installation de ces aides techniques.

La CARSAT participe à hauteur de 500 euros HT au maximum par logement, avec a minima l'installation de trois aides techniques.

Sur un objectif de 78 logements, Pas-de-Calais habitat a déjà équipé 44 logements sur la période 2024/2025.



Optimiser l'ergonomie des logements

Pas-de-Calais habitat est partenaire de l'étude sur l'adaptabilité et l'ergonomie des logements pilotée par l'Union Sociale pour l'Habitat (USH).

En 2023, l'USH a étudié les nouveaux modes de vie afin de repenser la santé et le confort des habitants dans les projets de construction et de rénovation.

Dans ce cadre, Pas-de-Calais habitat et les bailleurs SIA Habitat, Villogia et Val Touraine Habitat ont participé à cette étude en permettant de visiter des logements à Lille, Arras, Outreau, Douai et Tours, mais aussi dans des agglomérations rurales, moyennes et grandes.

Selon Véronique Velez, responsable du département innovation et prospective à la direction de la Maîtrise d'ouvrage et des politiques patrimoniales de l'USH :

“Les manières d'occuper les espaces dans la sphère privée se modifient de plus en plus”.

Un groupement pluridisciplinaire composé d'un ergonome, d'un architecte et d'un sociologue a d'abord réalisé des entretiens avec des collaborateurs des bailleurs et des représentants de locataires.

Des ateliers de design thinking avec des locataires et les organismes HLM ont ensuite été menés *in situ* dans différents types de logements, avec des profils de locataires diversifiés (retraités, seniors, familles recomposées, familles monoparentales, célibataires, étudiants).



Le design thinking est une méthode de conception globale de l'innovation centrée sur l'utilisateur, dont l'objectif est de proposer des services ou produits innovants.

Suite aux entretiens réalisés et aux visites chez les locataires, les principaux constats ont porté sur l'encombrement des appartements, le manque de prises électriques des logements non rénovés, un manque de rangement dans les halls d'entrées, le rôle du sas de l'entrée afin de protéger l'intimité du logement etc. La place du lave-linge est également ressortie comme étant un point essentiel pour le confort intérieur.

Cette étude a permis d'élaborer 12 fiches techniques servant de supports aux équipes de Pas-de-Calais habitat pour accompagner les locataires dans l'aménagement et l'optimisation de leur espace intérieur.



Défi autonomie seniors : des actions de prévention santé

Dans le cadre des actions spécifiques en faveur des locataires seniors de son parc de logement social, Pas-de-Calais habitat, en collaboration avec les caisses d'assurance retraite des Hauts-de-France, a mis en place une action de proximité « **Défi autonomie seniors** » à Arras (quartier Ouest), Saint-Laurent-Blangy, Avion, Bully-les-Mines, Mazingarbe, Loos-en-Gohelle et Saint-Omer.

Un partenariat avec le groupement de coopération sociale et médico-sociale « Défi autonomie seniors »

Face au vieillissement de la population, a émergé au niveau national, une volonté de mutualiser les moyens des organismes de sécurité sociale dans le domaine de la prévention santé.

Dès lors, début 2017, les caisses d'assurance retraite des Hauts-de-France ont créé le groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) baptisé « **Défi autonomie seniors** ».

Il a pour mission de déployer des actions de prévention, d'éducation à la santé ainsi que toutes actions visant à préserver l'autonomie des personnes vieillissantes.

Il est composé de la CARSAT Nord-Picardie, les RSI Nord Pas-de-Calais et Picardie, les MSA Nord Pas-de-Calais et Picardie.

Le groupement de coopération sociale et médico-sociale « **Défi autonomie seniors** » a souhaité développer le dispositif auprès des bailleurs sociaux, comme Pas-de-Calais habitat. A travers leurs activités d'accompagnement social et d'adaptation des logements, ils deviennent eux aussi prescripteurs sur les territoires. L'objectif est de répondre au plus près aux besoins des habitants seniors.

Pour cela, les équipes de proximité de Pas-de-Calais habitat ont questionné les locataires des communes concernées.

Les résultats ont permis de construire un parcours de prévention adapté.

Pas-de-Calais habitat

CHICHE
ON
VIEILLIT
BIEN !

PRÉVENTION SANTÉ

ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

NUTRITION

défi
autonomie seniors
Bien vieillir en Hauts de France

Des ateliers pratiques et gratuits !

Le Défi autonomie seniors se traduit notamment par la mise en place d'ateliers thématiques : passage à la retraite, prévention santé, nutrition, bien vieillir, sommeil, santé numérique, bien-être, activité physique adaptée, prévention des chutes, mémoire, mobilité, etc.

Cette offre permet d'apporter un soutien complémentaire au maintien dans le logement.

Une ligne téléphonique dédiée aux seniors

Pas-de-Calais habitat et le centre de relation client de Logista Hometech «Ateliance» ont créé **une ligne téléphonique dédiée aux personnes de plus de 75 ans.**

Ce service d'assistance par téléphone est utilisé par un panel de 500 locataires, répartis dans l'ensemble du département.

Au bout du fil, des conseillers de Logista Hometech ont un discours adapté à leur interlocuteur.

Les équipes sont formées pour offrir aux locataires une prise en charge personnalisée ainsi qu'une écoute empathique et experte.

Un accompagnement spécifique est prévu pour des demandes d'intervention, pour rappeler la date du rendez-vous de la visite annuelle d'entretien et s'assurer que les locataires ont été satisfaits de l'intervention réalisée dans leur logement.

Ce service fait partie intégrante du contrat multiservices de Pas-de-Calais habitat.



Rassurer et protéger les personnes âgées

Pour préserver la sécurité des locataires et en particulier celle des personnes âgées, Pas-de-Calais habitat a mis en place un partenariat avec le Groupement de gendarmerie départementale du Pas-de-Calais.

Les objectifs sont de prévenir les atteintes à la sécurité et de faciliter le travail d'intervention dans les résidences de Pas-de-Calais habitat en cas d'agression, de détérioration et de vandalisme.

Le partenariat engagé vise également à développer l'esprit citoyen dans les quartiers.

Enfin, il s'agit de lutter contre la fracture numérique via l'aide aux démarches dématérialisées et la sensibilisation à la cybercriminalité.

Des actions communes de sensibilisation sont alors organisées dans les quartiers où est implanté l'Office.

Dans ce cadre, Pas-de-Calais habitat met en place des sessions d'informations à destination d'un public sénior.

Ces réunions participatives d'une durée de 2h30 sont animées par un référent sûreté de la gendarmerie.



Différentes thématiques de prévention liées aux actes de la vie quotidienne sont abordées comme **le port du sac à main, les agressions et les vols à l'arrachée, le retrait au distributeur, les cambriolages, les démarcheurs, les appels téléphoniques et mails frauduleux, les escroqueries bancaires, etc.**

Par exemple, lors d'un atelier animé par le Major Larivière, référent sûreté du Groupement de gendarmerie départementale du Pas-de-Calais, à Béthune dans le quartier du Mont-Liébaud, les locataires ont échangé autour de cas concrets permettant de décrypter les différentes techniques employées par les escrocs. Il leur a également donné de nombreux conseils et indiqué les conduites à tenir pour limiter les risques d'arnaque.

Pascaline Pierret, Chargée de mission Tranquillité et qualité résidentielles à Pas-de-Calais habitat :

« Pour que ce partenariat profite à nos locataires seniors qui sont les plus vulnérables, nous avons lancé en 2023 « **Les rendez-vous sécurité seniors** » : des rencontres avec les forces de l'ordre où l'on parle de prévention, et qui sont souvent très appréciées des participants. »



Territoire Artois-Gohelle



Une aide à domicile gratuite avec Domartois

Pas-de-Calais habitat, en partenariat avec des communes du Bassin minier, a réfléchi à la mise en place d'actions favorisant le bien vieillir des seniors et des personnes en perte d'autonomie. Les villes de Grenay, Hénin-Beaumont, Lens, Loos-en-Gohelle, Sallaumines et Libercourt s'associent à Pas-de-Calais habitat dans les Quartiers Prioritaires de la Ville pour apporter un nouveau service aux personnes âgées.

C'est dans ce cadre que Pas-de-Calais habitat a mis en place le dispositif « Mieux-vivre à la maison ». Des locataires de plus de 65 ans, sous condition de ressources, se voient offrir 10 heures d'aide à domicile.

Les bénéficiaires sont également informés des autres possibilités de financement auxquelles ils pourraient prétendre (APA du Conseil Départemental, aide de la mutuelle ou caisse de retraite...). Cet accompagnement permet d'améliorer le confort de vie et facilite le quotidien.

Sur le territoire Artois-Gohelle, 143 locataires ont bénéficié de ce dispositif depuis sa mise en place en janvier 2023. Cela représente 1 138 heures de prestations réalisées.

Ceux-ci peuvent choisir la prestation de leur choix parmi :

- le ménage, les courses, la préparation des repas
- l'entretien du logement (petite vitrerie, nettoyage de printemps ...)
- une aide à la personne (lever, coucher, toilette, prise de repas)
- une assistance administrative
- le petit bricolage (montage de meubles, remise en peinture, petite tapisserie)
- le jardinage (entretien des haies d'une hauteur maximale de 2 mètres, tonte de gazon, désherbage...).

Claudine, 72 ans, locataire à Loos-en-Gohelle, témoigne :

“J’ai utilisé l’aide de 10 heures pour la tonte du jardin, elle m’a bien servie puisque je suis seule et je souffre de l’épaule.

Les intervenants de Domartois sont venus trois fois cette année. J’aime bien quand ils sont là. Le service est vraiment top !”

« Vis ma vie » pour accompagner au retour à l'emploi

En France, le vieillissement de la population active pose des défis majeurs, notamment en matière d'emploi des seniors. Selon les données de l'Insee, en 2023, le taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans a atteint 58,4%. Cependant, ce chiffre reste inférieur à la moyenne de l'Union européenne, qui est de 63,9%.

Cette progression est en partie due à des réformes comme celle des retraites, qui a relevé l'âge de départ et favorisé le maintien des seniors en activité, en particulier chez les 60-64 ans, dont le taux d'emploi a fortement augmenté ces dernières années.

Cependant, ils rencontrent souvent des obstacles dans leur retour ou leur maintien en emploi, notamment liés à des stéréotypes ou à l'évolution rapide des compétences nécessaires.

C'est dans ce contexte que Pas-de-Calais habitat a lancé le dispositif «Vis ma vie», un programme innovant visant à accompagner les locataires de tous âges, y compris les seniors, vers un retour à l'emploi. En permettant la découverte de métiers et en proposant un parcours d'accompagnement adapté, ce dispositif ambitionne de lever les freins à l'emploi des seniors en favorisant leur réinsertion professionnelle.

Logista Homotech, partenaire majeur de Pas-de-Calais habitat en charge des travaux courants d'entretien et de maintenance chez les locataires, est confronté à une problématique de recrutement de techniciens, tout comme son centre de relation client Ateliance.

C'est pourquoi, Pas-de-Calais habitat a signé une convention de partenariat avec Logista Homotech, Ateliance mais aussi l'entreprise McDonald's afin de développer conjointement des actions de découverte des métiers que ce soient conseiller clientèle, ouvrier de maintenance en électricité ou en menuiserie, technicien de maintenance préventive, équipier en restauration.

Tout d'abord, les locataires de tous âges bénéficient d'un accompagnement « Parcours emploi » à travers le projet **Étinc'ailles le parcours** de Pas-de-Calais habitat.

Au programme : rédaction de CV, présentation en entretien, confiance en soi, savoir-être/faire, connaissance des dispositifs accompagnateurs (permis, garde d'enfants), inscription à France Travail.

Puis, pendant une demi-journée ou une journée « Vis ma vie », ils testent un métier qui recrute.

À la fin de cette immersion, ils décident s'ils poursuivent la découverte avec deux jours supplémentaires dans l'entreprise. Si l'essai s'avère concluant, ils pourront alors décrocher un CDD.

L'objectif est de faire matcher le bon candidat avec le bon poste. Les locataires recrutés peuvent bénéficier de formations, tout comme ceux qui n'ont pas eu la chance d'être retenus. Ces derniers seront d'autant plus accompagnés, à la fois par Pas-de-Calais habitat et les acteurs de l'emploi, sur un parcours orienté avec de la formation professionnelle (alternance) afin d'être rapidement opérationnels sur le marché de l'emploi.

En 2023, Pas-de-Calais habitat et France Travail ont mobilisé et accompagné 23 locataires : 13 participants ont retrouvé un emploi, formation et 10 sont inscrits dans les parcours d'accompagnement spécifiques de France Travail.



ÉTINC'AILLES
LE PARCOURS

Des associations et des habitants mobilisés

Les associations et les collectifs d'habitants soutenus par Pas-de-Calais habitat constituent un levier pour créer de nouveaux services pour les personnes âgées dans les quartiers. Ainsi, l'association Ech'Ostrohove apporte sa contribution aux locataires de la résidence Maréchal Leclerc à St-Martin-Boulogne avec un service de portage de pain et d'eau à domicile depuis plus de 5 ans.

Sur la commune d'Outreau, 4 collectifs d'habitants des différents quartiers de la ville contribuent également à rompre l'isolement des personnes âgées et des locataires vivant seuls. Ces collectifs, organisés en association ou non, ont pour ambition de créer des systèmes de solidarité, que ce soit au travers de jardins partagés ou de services à domicile comme le portage d'eau pendant les périodes de canicule.

Par ailleurs, le partenariat entre Pas-de-Calais habitat, les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) et les Maisons du Département Solidarité est primordial pour mener des actions de prévention sociale. Cela permet d'identifier des locataires en situation de vulnérabilité et de mettre en place un accompagnement adapté.



L'Office facilite l'accès aux résidences pour les personnels des CCAS par la transmission de badges d'accès. Les municipalités sont parties prenantes et apportent des services spécifiques aux seniors. À titre d'exemple, il existe sur la commune d'Outreau un restaurant pour les personnes à la retraite géré par le CCAS.



L'agence rurale de Lumbres, en partenariat avec le Centre de Ressources Territorial de l'Audomarois, a organisé ses premiers ateliers seniors fin 2025. Ce projet vise à combattre l'isolement des personnes âgées et à promouvoir leur santé, à travers des activités conviviales. Les locataires volontaires de la commune de Lumbres ont pu participer à un atelier de gym douce, organisé dans la salle du béguinage. Dans la bonne humeur, le groupe a partagé sourires, conseils et moments de détente. Chaque atelier est l'opportunité d'apprendre, d'échanger, tout en restant actif et entouré dans un esprit solidaire.



Le projet Santé avec la CPAM

Pas-de-Calais habitat a établi, en 2024, un partenariat avec la CPAM de l'Artois afin de lutter contre les exclusions et favoriser l'accès aux droits et aux soins des locataires de l'Office les plus fragiles.

Les personnels de proximité de Pas-de-Calais habitat (agents de proximité, gardiens, chargés de recouvrement, etc.) constituent des interlocuteurs privilégiés des locataires et sont régulièrement sollicités sur des problématiques liées à la santé. En s'appuyant sur cette relation de confiance, le partenariat a pour objectif de renforcer le lien entre les publics fragilisés et les dispositifs proposés par la CPAM.

À cette fin, les collaborateurs de Pas-de-Calais habitat bénéficient d'une sensibilisation aux dispositifs de l'Assurance Maladie, aux règles de confidentialité ainsi qu'à la posture à adopter face aux situations rencontrées.

Ils sont ainsi en mesure d'identifier les situations de précarité en matière de santé et d'orienter les locataires concernés vers la CPAM au moyen d'une fiche de liaison dédiée.

La CPAM assure ensuite la prise en charge et l'accompagnement des personnes identifiées.

Les premiers résultats obtenus au cours des années 2024 et 2025 témoignent de la pertinence de ce partenariat :

- 39 collaborateurs de l'Office sensibilisés aux dispositifs de la CPAM
- 70 dossiers de locataires orientés vers la Mission Accompagnement Santé (MAS)
- 4 journées santé organisées, ayant réuni 161 locataires, soit près de 180 participants

Ce dispositif a d'abord été expérimenté sur le territoire Artois-Gohelle et s'étend en 2026 sur les territoires d'Arras et de Béthune-Bruay.



Des collaborateurs de proximité formés au vieillissement



Afin de proposer un accompagnement global aux locataires de son parc, Pas-de-Calais habitat s'engage à déployer des actions individuelles et/ou collectives de prévention (repérage, information et sensibilisation).

Dans le cadre du renouvellement de la convention avec la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) et l'Union Sociale pour l'Habitat (USH), cette dernière encourage les bailleurs sociaux à former leurs équipes de proximité à l'accompagnement vers le grand âge.

Depuis 2024, 26 collaborateurs de Pas-de-Calais habitat ont bénéficié d'une formation, délivrée par l'AFPOLS, sur la gestion locative adaptée aux locataires âgés.

Ils ont appréhendé la communication auprès des publics seniors, la réglementation en termes d'accueil et de maintien dans le logement, ainsi que les types de maladies dégénératives.

Les connaissances acquises lors de cette formation seront mises en application auprès de l'ensemble des locataires senior qu'ils habitent dans une résidence, une maison ou un béguinage de Pas-de-Calais habitat.

Cette initiative confirme le rôle du bailleur en tant qu'acteur de proximité en capacité d'apporter une réponse personnalisée au plus près des besoins des habitants.



L'accompagnement des collaborateurs de Pas-de-Calais habitat

Des outils et ressources pour anticiper sa fin de carrière

Les salariés de l'Office de plus de 45 ans, sont considérés comme des seniors. Toutefois, le code du travail ne mentionne aucune précision sur l'âge d'un salarié dit senior.

Pas-de-Calais habitat contribue à intégrer des collaborateurs de toutes les tranches d'âge. En 2025, l'Office a recruté 70 collaborateurs de 45 ans et plus, dont le plus âgé avait 66 ans.

L'accord d'entreprise sur la Qualité de Vie au Travail du 31 juillet 2024 spécifie en outre, dans le point 3-4 «La gestion intergénérationnelle» mesure 23 : « Dans l'intranet Propage, une rubrique «Je pars à la retraite» intégrant tous les dispositifs spécifiques permet d'informer les collaborateurs des mesures existantes tant internes qu'externes. »

Une formation dédiée pour bien préparer sa retraite

La Direction des Ressources Humaines accompagne les collaborateurs par des réunions d'informations avec la Carsat des Hauts-de-France et l'Union Régionale pour l'Habitat (URH).

Afin que chacun puisse se préparer au mieux à la retraite, Pas-de-Calais habitat propose aussi une formation intitulée «Bien préparer sa retraite» pour les collaborateurs de plus de 58 ans. Cette formation aborde la question de la retraite, en tant que projet de vie sur le plan patrimonial et personnel. Elle permet d'identifier et de connaître les mécanismes et ressorts de calcul de la pension de retraite et de fournir les éléments de réflexion sur la situation pécuniaire du salarié. De nombreux thèmes y sont abordés : la composition de la retraite (retraite de base et retraite progressive), la préparation du dossier de retraite et les choix que chacun doit faire selon sa situation individuelle.

Dès que le collaborateur fait connaître son intention de partir à la retraite, le Responsable des Ressources Humaines et le Gestionnaire de personnel lui expliquent les démarches à réaliser et remettent le guide «Bien préparer sa retraite».

Par ailleurs, Pas-de-Calais habitat mène des campagnes de sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et les gestes qui sauvent pour les collaborateurs proches de la retraite. Ces derniers se voient également proposer un aménagement de leur poste de travail.



Les dispositifs de solidarité du Département

Le Département du Pas-de-Calais et l'État proposent de nombreuses aides sociales et financières pour accompagner les retraités et les personnes âgées.

Des aides à l'adaptation du logement pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap peuvent être allouées. D'autres aides à l'amélioration de l'habitat peuvent également être accordées sous conditions de ressources par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH).



En ce qui concerne les aides financières aux personnes, il existe l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et la Prestation de Compensation du Handicap (PCH).

Enfin, des prêts peuvent être octroyés par les caisses de retraite.

Les conditions et les montants de prise en charge sont propres à chaque organisme.

Des subventions peuvent aussi être obtenues auprès de différents organismes :

- Le Service de l'aide sociale des Caisses de Sécurité sociale (CPAM, MSA...)
- Le Fonds Départemental de Compensation via la MDPH
- Les Caisses de retraites principales et complémentaires
- Les mutuelles et les associations spécialisées (NAFSEP, œuvres sociales, associations caritatives...)
- Les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS)

Par ailleurs, des prêts peuvent être accordés au titre du 1% patronal. Ils doivent être demandés auprès d'organismes de prestations familiales ou de caisses de retraite.

Enfin, les Maisons du Département Solidarité (MDS) accompagnent les personnes et leurs familles dans la recherche de la meilleure solution personnalisée.

L'ensemble de ces dispositifs contribuent à leur niveau à maintenir et à favoriser l'inclusion dans la société de nos aînés.



Retrouvez plus en détails les aides du Département dédiés aux personnes âgées en flashant ce QR code



Contact presse

Céline Vicongne

Chargée des relations presse

Mail : celine.vicongne@pasdecalais-habitat.fr

Tél : 03 21 16 86 20 / 07 88 75 10 12

www.pasdecalais-habitat.fr

